



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Secrétariat des I.A.-I.P.R.

Tél.

03 22 82 39 70

Mél.

ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'accueil du public :

8h00 à 18h00,

du lundi au vendredi

Horaires d'accueil téléphonique :

8h00 à 17h30

du lundi au vendredi

Amiens, le 15 septembre 2017

Madame Anne-Isabelle RAMANANTSITOHAINA
Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale
d'Education Musicale

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'éducation
musicale et de chant choral

S/C du chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée – Education musicale - 2017

Préambule commun à toutes les disciplines

Nous tenons d'abord à saluer votre investissement dans la mise en place des réformes et l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. Nous engageons bien évidemment les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Le nouveau projet académique prendra effet durant cette année scolaire, trois axes principaux guideront nos actions :

- **Axe 1 : Encourager la persévérance scolaire** en construisant un environnement serein et confiant dans nos établissements (écoles, collèges et lycées), afin que l'élève construise sa personnalité et acquière les compétences nécessaires à son évolution au sein du monde du travail et de la société.

- **Axe 2 : Amener chaque élève à développer son potentiel et sa créativité, l'aider à se projeter dans un parcours ambitieux** et à rendre cette ambition réalisable.

- **Axe 3 : Rendre notre académie plus attractive** en proposant à nos personnels préparation et accompagnement pour relever des défis éducatifs majeurs.

La réforme de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et psychologues entre également en vigueur lors de cette rentrée. Elle comporte deux éléments complémentaires : un accompagnement tout au long de votre parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle.

(<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>)

Nous continuerons à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de nos différentes visites en établissements. De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.

Les chorales au collège et au lycée.

A l'occasion de la rentrée en musique, le ministre a réaffirmé toute l'importance des pratiques collectives, chorales, groupes instrumentaux et orchestres à l'école. Le professeur d'éducation musicale et de chant choral est une ressource essentielle du développement de la confiance, du plaisir d'apprendre et de l'ouverture culturelle de l'élève.

Bien implantées dans la majorité des collèges de l'académie, les chorales scolaires sont au cœur de ces pratiques. Je vous livre ci-dessous quelques données relatives à leur fonctionnement et rayonnement. Cette synthèse a été établie sur la base des informations que nombre d'entre vous m'ont fait parvenir en cours d'année scolaire (Enquêtes, invitations, informations diverses).

- En chiffres bruts, les effectifs de chorales vont de 8 à 200 élèves, soit 9,62% de collégiens et 4,62% des lycéens en moyenne. Les rares rémunérations de professeurs inférieures aux deux IMP sont majoritairement liées à la faiblesse de l'effectif ou l'absence de production en public.
- On compte une moyenne de 2 à 3 concerts annuels par établissement (144 concerts dont j'ai eu connaissance pour 58 établissements).
- 41% des chorales ont un partenariat (Artiste, structure culturelle, école de musique, association)
- 15,52% des chorales travaillent en interdisciplinarité (Langues vivantes, Histoire géographie (Commémoration de la grande guerre), français, plus rarement sciences).
- 29,31% ont un projet choral participant à la liaison école / collège. C'est en général le professeur d'éducation musicale qui intervient dans l'une des écoles du secteur.
- 41,38% des chorales participent à une rencontre chorale inter établissements. La ruralité, en raison des frais de transport induits, est ici moins représentée.
- 44,8% des professeurs proposent au sein de la chorale, sur plusieurs années, un répertoire varié (Chanson actuelle, chanson du patrimoine récent, chanson du patrimoine ancien, chanson du patrimoine non occidental, chœurs d'opéra, chœurs de comédie musicale, chœurs sacrés, création individuelle ou collective d'élèves).
- 22,4% des projets chorals sont basés sur une thématique générale. 3,4% des projets chorals se sont attachés à la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale. 18,9% des projets se composaient exclusivement d'extraits de comédies musicales (pratique dont il ne faudrait pas abuser à mon sens si elles limitent le répertoire à un univers trop circonscrit). 3 chorales de collèges ont produit des créations (pratique qu'il convient de développer).
- Vos auto-évaluations de la production vocale (qualité de l'émission sonore, justesse, rythmique, nuances, phrasés, polyphonie...) laissent à penser que vous vous répartissez globalement en plusieurs catégories allant des chorales fragiles ou en phase de construction aux chorales de grande qualité vocale. Globalement, vous affirmez être satisfait de votre travail.

Ce dernier point est essentiel. Le plaisir d'apprendre est une condition de l'exigence artistique et vice-versa. C'est le sentiment de toujours progresser et de produire « du beau » qui mettra vos élèves en confiance sur le court puis le long terme. Je vous recommande la lecture ou relecture du document d'accompagnement des programmes « La chorale, un enseignement complémentaire de l'éducation musicale ».

Trois associations chorales au sein de l'académie permettent de fédérer les professeurs autour d'une dynamique musicale : ADECEIS (Oise), ACHORDA (Festival de Coucy : l'an dernier 10 concerts avec 24 chorales et 1000 élèves de l'Aisne) et QUINTEA (Nord de l'Aisne).

La formation des enseignants d'éducation musicale et de chant choral

Comme chaque année, un plan de formation des enseignants d'éducation musicale vous est proposé. Ce plan comprend cinq dispositifs (qui se décomposent en dix-huit modules) :

- Formation des néo-titulaires,
- Formation des contractuels,
- Formation des professeurs de lycée,
- Stages à public désigné abordant notamment les questions de climat scolaire, gestion de classe, différenciation, diversification des pratiques, apprentissage du groupe à l'individu, trace écrite et activité orale.
- Stages à candidature individuelle abordant les questions d'élève citoyen, autonomie de l'élève, pratiques innovantes, numérique, pédagogie spiralaire, et parcours (Notamment le PEAC).

Vous pouvez consulter ce plan de formation à l'adresse : <http://www.ac-amiens.fr/paf/> **en vue de votre inscription avant le vendredi 22 septembre 2017, délai de rigueur.**

Parmi les dix-huit modules proposés dans notre discipline, cinq sont à candidatures individuelles. Si vous désirez participer à l'un des stages à public désigné, vous pouvez m'en informer par mail afin que je puisse envisager votre éventuelle participation selon les places restantes. Par ailleurs, certains professeurs rencontrent des difficultés lors de l'inscription aux stages du PAF. N'hésitez pas à me contacter si tel est le cas.

Les ressources en éducation musicale

Anne-Isabelle RAMANANTSITOHAINA	IA-IPR	ai.ramanantsitohaina@ac-amiens.fr	
Pierre-Edouard PECOURT	Chargé de mission Education artistique et culturelle – Coordonnateur des actions chorales de la Somme	Pierre-edouard.pecourt@ac-amiens.fr	Le vendredi matin à la DAAC (03 22 82 39 42) Ou 06 70 04 50 50
Joël VANCRAEYNEST	Action culturelle de l'Oise Coordonnateur des actions chorales de l'Oise (ADECEIS)	Joel.vancraeynest@ac-amiens.fr	06 83 05 64 17
Daniel GOSSE	Coordonnateur des actions chorales de l'Aisne (ACHORDA) – Festival de Coucy le château	Daniel.gosse@ac-amiens.fr	06 88 33 24 24
Claire DUCROCQ	Coordonnatrice Plan de formation	Claire.ducrocq@ac-amiens.fr	
Vincent Louette	Formateur (informatique) - Amiens	vincent.louette@ac-amiens.fr	
François Degroote	Formateur (informatique) - Soissons	fdegroote@ac-amiens.fr	
Sandrine LECLET	Formateur (informatique) – Villers Cotterêts	Sandrine.sigler@ac-amiens.fr	

Les textes officiels

- Contractuels: circulaire du 20 mars 2017
- Réforme du collège
 - Socle commun de connaissances, de compétences et de culture: BO 17 du 23 avril 2016
 - Organisation des enseignements: BO 22 du 22 juin 2017

- Education musicale et chorale
 - Programmes cycles 2, 3 et 4: BO du 26 novembre 2015
 - Documents d'accompagnement cycles 2, 3 et 4 sur Eduscol
 - Programmes de lycée: BO spécial 9 du 30 septembre 2010
 - programmes limitatifs 2018 lycée, tous arts: BO 45 du 8 décembre 2016
 - Chorales scolaires: Circulaire du 13 décembre 2016
 - Programme CHAM: BO 30 du 27 juillet 2016
- Parcours
 - Parcours citoyen: BO 20 juin 2016
 - PEAC: BO 24 du 6 juillet 2017
 - Parcours santé: BO 4 février 2016
- Compétences des enseignants
 - Référentiel de compétences des métiers du professorat de l'éducation: BO du 25 juillet 2013
 - Cadre de référence des compétences numériques

Quelques sites

- Le site académique – Education musicale : <http://musique.ac-amiens.fr/>
- Le site national – Education musicale : <http://eduscol.education.fr/education-musicale/>
- Ressources numériques de la philharmonie de Paris <https://philharmoniedeparis.fr/fr/ressources-numeriques>
- Eduthèque / philharmonie de Paris :
- <http://www.edutheque.fr/utiliser/arts-et-lettres/partenaire/philharmonie-de-paris.html>
- Figure de notes (Orchestre de Paris) : <http://www.orchestredeparis.com/figuresdenotes/>
- Le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle : <http://www.education.arts.culture.fr/>
- Ressources pédagogiques de radio France :
- <http://www.maisondelaradio.fr/jeune-public/publics-scolaires>
- <http://www.maisondelaradio.fr/page/ressources-pedagogiques>

Quelques propositions d'outils numériques au service de la pédagogie de l'éducation musicale

Outre les désormais bien ancrés Audacity et VLC, vous pouvez aussi vous intéresser aux applications suivantes :

- Application Quiz & interactivité : Kahoot, Socrative, Plickers (version papiers),
- Application pour la création musicale : RemixLive, Music Studio, Walk Band, Acid Music Studio, Soundation (en ligne), Finale, Ableton live.
- Outils graphique (Sans TBI) : Pointofix, EasyInteractive Tools, ScreenPresso
- Outils trace écrite et supports de cours : Padlet, Prezi, Padlet, Scrumbler, XMind, freemind, hinglink, Acousmographe
- Les applications ios : Garage band, Muscore, Soundgrid, Melodica, Voicemod, Adobe voice, A capella, Figure, Musyc, Launchpad , Four Tracks live, Google Forms, LearningApps , scrumbler, XMind

Les axes de progrès

Comme chaque année, mes visites et inspections en établissement me permettent de définir quelques axes de vigilance et de progrès, qu'il s'agisse de pédagogie dans et hors la classe, de travail choral, de projets ou de productions publiques. Vous pourrez, sur la base de votre auto-évaluation, pratique qui s'installe largement désormais (et de vos rapports) juger des items qui vous concernent le plus parmi ceux-ci :

- Ne pas faire l'impasse sur les notions de problématique, et d'œuvres complémentaires dans l'élaboration de la séquence.
- Développer les productions vocales polyphoniques au sein de la classe
- Viser toujours plus d'exigence artistique, ce qui ne s'oppose en aucune façon à la notion de bienveillance. User d'une gestique de direction et d'une oreille compétente lors des pratiques vocales en cours comme à la chorale. De même, chanter systématiquement, de façon expressive les chants proposés aux élèves. Veiller à la qualité de la sonorisation lors des concerts publics.
- Varier la nature des projets musicaux (type d'accompagnement, styles, arrangements). Une réflexion sur l'*instrumentarium* à disposition s'impose dans certaines salles d'éducation musicale.
- Veiller à ne pas instrumentaliser les œuvres musicales lors du commentaire d'écoute, approfondir le travail auditif (l'important réside dans l'intérêt musical de l'œuvre elle-même)
- Développer chez les élèves l'usage du vocabulaire musical.
- Développer la pratique du commentaire comparé.
- Développer les pratiques propices à la différenciation pédagogique et à l'autonomie de l'élève : classe inversée, travail en îlots, usage de tablettes (de plus en plus d'établissement disposent de classes mobiles).
- Développer, sous la conduite de votre chef d'établissement, la liaison musicale avec le premier degré, la chorale est de ce point vue une bonne entrée.
- Investir la réflexion menée au sein de votre établissement sur la mise en œuvre des « Devoirs faits ».

Des évolutions pédagogiques notables

Ces quelques axes de progrès ne doivent cependant pas masquer les évolutions positives et notables de votre action pédagogique et la diversité de situations pédagogiques en classe :

- Pratiques numériques portant sur la création musicale
- Choix plus judicieux et varié des répertoires (le grand répertoire est moins négligé)
- Réflexions sur la disposition de la salle
- Pratiques d'auto évaluation des élèves
- Alternance plus fréquentes des pratiques de perception (écoute) et de production (chant / instruments).
- Réflexion sur l'arrangement du projet musical plus variée et fréquente
- Investissement des professeurs dans les actions transversales.

Je souhaite à chacun d'entre vous une excellente année scolaire, pleine de satisfactions musicales et pédagogiques.

Anne-Isabelle RAMANANTSITOHAINA